

EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS

Nombre de membres en exercice : 27

Séance du 12 mai 2026

Nombre de membres présents : 22

L'an deux mil vingt-six et le douze mai à vingt heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Daniel VITORINO, Maire

Ont pris part à la délibération : 27

Pour : 27

Contre :

Abstention :

Date de la convocation

05/05/2026

Date d'affichage

05/05/2026

Objet de la délibération n° 42-2026

Commande publique- Construction d'un nouveau groupe scolaire à Verfeil- Marchés de travaux - avenants aux lots n°3,n°4,n°5, n°9,n°10 et n°11 et n°12

Présents

A. SECULA, C. LAVENAN, M. MELOU, L. GALINIER, S. MASSON, S. FAUCON, V. DROUIN S. JEANNE-BROU M. CAREL, L. MERIEN, S. SEGHER, D. FOLTRAN, N. LAMBERT, A. DOUGNAC, G. VERDU, K. PAPON, C. BRESSON PAVAILLER, C. CLERGEAU, C. SCHIFANO, M.J. SCHIFANO et C. DOMEZIL

Absents excusés

F. BOYER, R. MONTAGNON, E. ENJALBERT, C. BOUSQUET, T. CAYUELA,

Pouvoirs

R. MONTAGNON à A. SECULA	E. ENJALBERT à A. DOUGNAC
C. BOUSQUET à V. DROUIN	T. CAYUELA à D. VITORINO
F. BOYER à S. JEANNE-BROU	

Madame Aurélie SECULA a été nommée secrétaire

Délibération n°04

Le Maire rappelle au Conseil que dans le cadre du projet de construction d'un nouveau groupe scolaire à Verfeil, suivant délibération 63-2024 en date du 10 septembre 2024, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés publics de travaux (lots n°1 à 18).

Ces marchés ont été notifiés aux entreprises le 4 octobre 2024.

Suivant délibération 25-2025 en date du 3 juin 2025, le conseil municipal a autorisé la signature de l'avenant n°1 au lot n°1 gros œuvre maçonnerie pour un montant de 5 950.58 € HT soit 7 140.69 € TTC.

Suivant délibération 44-2025 en date du 9 septembre 2025, le conseil municipal a autorisé la signature de l'avenant n°1 au lot n°16 équipements de cuisine pour un montant de 399 €HT soit 478.80 €TTC.

Suivant délibération 10-2026 en date du 17 février 2026, le conseil municipal a autorisé la signature d'avenants aux lots n° 1, n°4, n°6, n° 7, n°8, n°9, n°10, n°16 et n°17, portant le montant total des marchés pour l'ensemble des lots à 6 106 498.15 € HT soit 7 327 797.78€ TTC.

Suivant délibération 32-2026 en date du 29 avril 2026, le conseil municipal a approuvé les avenants de prolongation de la durée des marchés de 16 à 20 mois.

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le : **18 MAI 2026**

Et publication ou notification du : **18 MAI 2026**

D'autres travaux supplémentaires et/ou modificatifs sont apparus nécessaires en cours de chantier pour les lots n°3, n°4, n°5, n°7, n°9, n°10, n°11 et n°12;

Ces travaux et leurs incidences financières sont détaillés ci-dessous :

Lot et titulaire	Montant du marché HT (y compris après avenant déjà approuvés en CM)	Objet de l'avenant	Montant HT	Incidence financière	Nouveau montant HT du marché après avenant
Lot n° 3 Couverture étanchéité	399 969.45	Moins-value correspondante à la plus-value occasionnée au lot n°8	-6 817.65	-1.70%	393 151.80
Lot n°4 menuiseries extérieures GAYREL	282 313	Moins-value correspondante à la plus-value occasionnée au lot n°8	- 10 271	- 3.62% (cumul - 4.08 %)	272 042
Lot n°5 Traitement des façades	268 000	Reprise des dégradations sur les façades des cours de récréation occasionnés par autres lots (3, 4 et 17, moins-value à prévoir sur ces lots)	9 312.63	3.77%	278 098.63
		Modification des retours auvent d'accueil prévus en enduit par brique de parement	786		
Lot n°7 menuiseries intérieures GBA	328 184.87	Demande bureau de contrôle : ajout porte DAS CF30 devant porte armoire froide entre self et office	1 750	0.56% (cumul +4.64%)	329 934.87
Lot n°9 Revêtements muraux peinture AVIGI LAFORET	64 046	Reprise peinture sur parois placo remplacées dégâts des eaux (Moins-value à prévoir sur le lot 4)	1 000	1.59%Cu mul 3.12 %	65 046
Lot n°10 Revêtements de sols LACAZE	176 636.40	Faïence sur cloison CF1h sas lave main élémentaire + reprise carrelage suite remarque BCT	1 400	Cumul 2.20%	178 261.40
		Faïence cloison CF1H zone laverie	225		
Lot n°11 Panneaux isothermes cuisine TECHNIS	48 738.37	Suite demande BCT modification de cloison entre office et self en cloison CF30, remplacement de 3 portes en portes CF, prestations réalisées par lot 7 et 8. Cloison CF1 remontée jusque sous toiture	-3 586.62	-7.36%	45 151.75

Acte rendu exécutoire après

Dépôt en Préfecture le : **18 MAI 2026**

Et publication ou notification du : **18 MAI 2026**

Lot n°12 Chauffage ventilation climatisation plomberie sanitaire GCM	928 063. 01	Travaux modificatifs : auge à encasturer, bouche coupe-feu, modification sanitaire maternelle pour respect normes PMR modification appareillage sanitaire, suppression chauffe-eau	1 030.19	0.11 %	929 093.20
Montant des avenants	- 5 171.45 € HT				
Nouveau montant des marchés	6 101 326.70 euros HT 7 321 592.04 euros TTC				

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses article L.1414-1 et L.1414- 2

VU le code de la commande publique,

VU la délibération du Conseil municipal n°63-2024 du 10 septembre 2024 autorisant la signature des marchés publics de travaux,

VU la délibération du Conseil municipal n°25-2025 en date du 3 juin 2025 autorisant la signature de l'avenant n°1 au lot n°1 gros œuvre maçonnerie,

VU la délibération du Conseil municipal n° 44-2025 autorisant la signature de l'avenant n°1 au lot n°16 équipements de cuisine

VU la délibération du Conseil municipal n° 10-2026 autorisant la signature des avenants aux lots n°1, n°4, n°6, n° 7, n°8, n°9, n°10, n°16 et n°17 ;

VU la délibération du Conseil municipal n° 32-2026 autorisant la signature des avenants aux lots n°1 à 18 concernant l'allongement de la durée du marché ;

VU le tableau relatif aux avenants des lots n°1 à 18 transmis par la maîtrise d'œuvre REC ARCHITECTURE le 5 mai 2026,

VU les projets d'avenants aux lots n°3, 4, 5, 7,9, 10, 11 et n°12 concernant les travaux modificatifs et/ou supplémentaires ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité


- APPROUVE les travaux modificatifs et/ou supplémentaires des lots n°3, 4, 5, 7, 9,10, 11 et 12 tels que présentés ci-dessus.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants relatifs à la modification de travaux ou aux travaux supplémentaires des lots n°3,4, 5,7, 9,10,11 et 12 tels que présentés ci-dessus.
- VALIDE le nouveau montant total des marchés pour les lots n°1 à 18 de 6 101 326.70 € HT soit 7 321 592.04 € TTC

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Préfecture le : **18 MAI 2026**
Et publication ou notification du : **18 MAI 2026**

Le Maire,



DEL42-2026

3/3